

4.3 ANNEXE N°3 : Exemple de Plan simple de gestion

Forêt de

PLAN SIMPLE DE GESTION

Situé sur la(les) commune(s) de :

Période :

PLAN SIMPLE DE GESTION (*)

I - PROPRIETAIRE(S)

1 - Pour les personnes physiques :

* Nom(s) et prénom(s) :

.....

* Adresse postale :

.....

* Téléphone :

Mode de possession : en toute propriété ou en nue-propriété

2 - Pour les personnes morales :

* Dénomination :

* Adresse du siège social :

.....

* Téléphone :

Nature juridique de la personne morale :

* Nom, adresse et téléphone de la personne à qui doit être envoyée la correspondance destinée à la personne morale :

.....

.....

3 - Représentant éventuel du propriétaire ou gérant de la forêt :

* Nom, adresse et téléphone

.....

.....

CE PLAN SIMPLE DE GESTION A ETE ETABLI LE : **A :**

Par M.

*Ce plan simple de gestion est valable du 1^{er} Janvier 20 au 31 Décembre 20.....

Signature du (ou des) propriétaires (s) *

(*) Voir la note explicative pour la rédaction du plan simple de gestion.

II - FORET

Nom de la Forêt : Nombre de massifs :

Région forestière de l'Inventaire forestier national :

REPARTITION PAR COMMUNE					
Nom des communes de situation		N° du département	Surface par commune		
			Hectares	Ares	Centiares
Commune 1					
Commune 2					
Commune 3					
Commune 4					
Commune 5					
Commune 6					
Surface totale de la forêt :					

REGIMES PARTICULIERS

A préciser en fonction des éléments donnés par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt : (Attestations pour Monichon ou Igf-Isf, prêts ou contrats du Fonds Forestier National, etc.)

La forêt a-t-elle (tout ou partie) fait l'objet à l'occasion d'une mutation à titre gratuit ou d'une réduction d'impôt sur la fortune, d'un engagement de faire agréer ou d'appliquer un PSG pendant 30 ans : OUI - NON

S'il y a d'autres régimes, le préciser également.

Régime particulier	Monichon						
Surface							
Année							

Espaces boisés classés (code de l'urbanisme, art. L.130) : Si certaines parcelles de vos bois sont répertoriés comme espaces boisés classés par un plan d'occupation des sols (POS), veuillez en énumérer la liste.

.....

Réglementation des boisements (code rural, art. L.126-1) : Si la commune de situation de vos bois est assujettie à la réglementation des boisements, les parcelles que vous envisagez de boiser sont-elles en zone libre ou en zone réglementée ? Ne sont-elles pas en zone interdite ? Veuillez donner la liste de ces parcelles par type de zone.

.....

SERVITUDES DIVERSES (lignes électriques, canalisations, etc.) :

.....

CONDITIONS NATURELLES*(La forêt peut présenter différents types de station à distinguer dans la description ci-dessous)***Nature de la roche-mère et caractéristiques du sol :**

(nom de la roche ; texture, profondeur, humidité du sol, ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Relief : (allure générale, expositions, pentes, ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Altitude moyenne : m

Altitude minimale : m

Altitude maximale : m

Climat :

Température moyenne annuelle : °C

Pluviométrie moyenne annuelle : mm/an

Particularités relatives au climat (vents, gel, neige, ...) :

.....

.....

Flore caractéristique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Problème des incendies :

Pratique-t-on l'écobuage dans les alentours ?

Bref historique des incendies dans la forêt et dans le voisinage :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Problème du pâturage :

(type de bétail, dégâts, protection, clôtures) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EQUIPEMENTS DE LA FORET

Voirie :

Accès à la forêt (routes et chemins extérieurs) :

Desserte interne de la forêt :

1 - Desserte existante :

	Longueur approximative en km) des voies		Observations (état d'entretien, accessibilité aux camions)
	publiques	privées	
Routes et chemins goudronnés			
Routes et chemins empierrés			
Chemins de terre			
Tires de débardage			
Totaux :			km environ.

Existe-t-il des places de dépôt de bois ? OUI - NON

La voirie actuelle permet-elle d'exploiter les bois sur l'ensemble de la surface ? OUI - NON

Si la réponse est " non " :

- indiquer les causes de la difficulté :

- citer les parties de la forêt dont l'accès pose un problème (surface) :

2 - Compléments de desserte dont la création est prévue durant le présent PSG :

(Situation, longueur, nature)

3 - Compléments de desserte dont la création serait souhaitable :

(Situation, longueur, nature)

4 - Equipements contre l'incendie :

* Pare-feu (nature, largeur, longueur) :

* Points d'eau (ruisseaux permanents, étangs, citernes) :

5 - Autres équipements :

- existants :

- à créer :

BREVE ANALYSE DES ENJEUX ECONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

□ économique :

* intérêt et qualité des produits (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de feu) issus de la forêt et qui ont une incidence sur les règles de culture :

.....

* produits pour lesquels se posent des questions (exemple : difficulté de desserte) :

.....

□ environnemental :

* liste des réglementations diverses (codes de l'environnement ou de l'urbanisme) citées à l'article L 11 du code forestier, qui peuvent avoir une influence sur la gestion forestière :

.....

* les milieux naturels à sauvegarder :

.....

* les espèces remarquables à sauvegarder :

.....

□ social :

* fréquence des visiteurs, dégâts commis, problèmes de cueillette :

.....

* objectifs d'accueil du public tacitement ou par convention (oui – non, lesquels ?)

.....

STRATEGIE DE GESTION DES POPULATIONS DE GIBIER, PROPOSEE PAR LE PROPRIETAIRE EN CONFORMITE AVEC SES CHOIX DE GESTION SYLVICOLE

* Souhaits ou objectifs du propriétaire sur cette question (importance des dégâts, etc ...):

.....

* Statut de la chasse dans la forêt (Sté de chasse, ACCA, lieu de non-chasse) :

.....

* en cas de plan de chasse, indiquer le nombre de bracelets demandés et le nombre de bracelets obtenus :

.....

.....

MAIN-D'OEUVRE

* Assumée par le propriétaire lui-même : _____

* Ou par des salariés : _____

* Confiée à une coopérative ou à une entreprise : _____

* Autres commentaires : _____

BREVE ANALYSE DE L'APPLICATION DU PSG PRECEDENT
(en cas de renouvellement de plan simple de gestion)

* Evolution du foncier. (La surface de la forêt a-t-elle changé ? Oui – Non. Si *Oui*, expliquer pourquoi) :

* Parcellaire. (Le parcellaire est-il identique ? Oui – Non. Si *Non*, expliquer ce changement) :

* Programme de coupes et de travaux (donner les surfaces globales par type d'opération prévue et réalisée, et une observation en cas de différence) :

3 - PEUPELEMENTS

a - DESCRIPTION DES TYPES DE PEUPELEMENT

Choisir les types de peuplement présents dans la forêt dans la liste de la page finale, puis décrire ces types de peuplements.

Types de peuplement		Description de ces types de peuplements
N°	Nom, essences (+ qualificatif)	

b - REPARTITION DES TYPES DE PEUPELEMENTS PAR PARCELLE FORESTIERE

N° de parcelle forestière	Surfaces par type de peuplement et par parcelle forestière (1)																Surface				
	Type n° 1 Nom du type :		Type n° 2 Nom du type :		Type n° 3 Nom du type :		Type n° 4 Nom du type :		Type n° 5 Nom du type :		Type n° 6 Nom du type :		Type n° 7 Nom du type :		Type n° 8 Nom du type :		Type n° 9 Nom du type :		ha	a	
	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a	ha	a			
Totaux :																					

- (1) Préciser le nom du type de peuplement, en abrégé et en tête de colonne, au-dessous du N° du type
- (2) Cette surface arrondie doit correspondre à celle qui a été indiquée en page 2.

4. OBJECTIFS ASSIGNES A LA FORET PAR LE PROPRIETAIRE

Objectifs à atteindre pour chaque type de peuplement. Quelles sont vos priorités ?

1- PRODUCTION DE BOIS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2- AUTRES OBJECTIFS (chasse, agrément personnel, accueil du public (*)) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(*) si le propriétaire a signé une convention avec une collectivité publique pour l'accueil du public (code forestier art L 380-1) inclure les objectifs d'accueil du public de cette convention

**6 PROGRAMME DES COUPES ET DES TRAVAUX (1)
pour la période 200 - 20**

Numéro de la parcelle forestière	Nom du type de peuplement	Surface		Année d'inter-vention	Nature, assiette, périodicité de la coupe, quotités en surface pour coupes rases quotités en volume ou en taux de prélèvement * balivage, n ^{ème} éclaircie (systématique ou sélective), coupe sanitaire, coupe de régénération, coupe définitive, coupe de taillis, récolte de liège	Nature, assiette, importance et époque de réalisation des travaux * plantation, semis, regarnis, dégagement, dépressage, taille, élagage, discage, création ou entretien de voies de desserte ou d'autres équipements, etc...	
		ha	a			travaux nécessaires à la reconstitution du peuplement forestier	travaux d'amélioration sylvicole

(1) A remplir par parcelle et par ordre chronologique des interventions.

7. PIECES A JOINDRE AU PLAN SIMPLE DE GESTION

Sont obligatoirement annexés à tout plan simple de gestion tous documents annexes indispensables à sa compréhension et en particulier, les documents suivants (cf. arrêté ministériel du 28 février 2005) :

1 - le plan de localisation de la forêt

indiquant le chef-lieu de la (ou des) commune(s) de situation de la forêt et les voies d'accès à celle-ci. Le plus simple consiste à utiliser la carte au 1/25 000^e ou au 1/50 000^e de l'Institut Géographique National).

2 - le plan particulier de la forêt (daté) comportant les indications ci-après :

- L'échelle (comprise entre le 1/2000^e et le 1/10000^e) ;
- Le nord géographique ;
- La surface totale de la forêt ;
- Les limites de la forêt et les points d'accès ;
- Les cours d'eau et les plans d'eau ;
- Les équipements les plus importants, tels que maisons forestières, chemins, ligne de division, pare-feu, points d'eau aménagés, principaux fossés, etc ;
- La limite des parcelles (et sous-parcelles) forestières correspondant au texte du plan simple de gestion et mentionnant le numéro et la surface de chaque parcelle ;
- Les limites et la localisation des types de peuplement, avec une légende ;
- Les lignes électriques, canalisations et autres servitudes importantes traversant la forêt.

3 - un extrait de matrice (daté) du Cadastre

relatif aux parcelles cadastrales qui constituent le bois ou la forêt ; (y cocher les numéros de parcelles incluses dans le plan simple de gestion).

(Lorsqu'un PSG est présenté collectivement par plusieurs propriétaires distincts, il doit comprendre la liste des parcelles cadastrales appartenant à chaque propriétaire)

Le cas échéant, la date à laquelle a été souscrit le dernier engagement encore en cours prévu par les articles 793 ou 885H du code général des impôts, et de même pour l'article 199 deciesH ;

4 – le cas échéant la convention d'ouverture d'espaces boisés au public signée avec une collectivité lorsqu'elle nécessite, conformément à l'article L. 380-1 du code forestier, d'intégrer les objectifs d'accueil du public dans le plan simple de gestion.

5 – le cas échéant, le contrat NATURA 2000.

qui sera demandé par le propriétaire à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Le tableau des coupes et des travaux du plan simple de gestion devra être conforme à ce règlement d'exploitation (pour la partie de la forêt concernée par le contrat) et visé par le DDAF.

6 – si le propriétaire est une personne morale, copie du document nommant représentant légal de celle-ci la personne qui présente le plan en son nom ; ce document peut être remplacé pour une société par l'extrait Kbis du registre des sociétés.

Si le plan n'est pas présenté par le propriétaire ou, pour une personne morale, par son représentant légal, le mandat qui habilite la personne qui présente le plan à leur place à signer ce dernier.

Le plan particulier et le tableau des parcelles cadastrales portent la date de leur établissement.

TYPES DE PEUPELEMENTS

La présente description peut être utilisée pour remplir le tableau de la rubrique 3a) page 9 du plan type de PSG.

Entrée 1 : Essence dominante

Entrée 2 : Type de structure

Entrée 3 : Age, classe de diamètre et/ou densité

Chêne-liège

Fûtaie dense
Fûtaie claire
Pré-bois
Maquis à chêne-liège
Mélange (essence ou structure)

Chêne vert

Taillis
Fûtaie dense
Fûtaie claire
Pré-bois
Maquis à chêne vert
Mélange

Chêne blanc

Fûtaie dense
Maquis à chêne blanc
Mélange

Hêtre

Taillis
Fûtaie
Mélange

Châtaignier à bois

Taillis
Fûtaie
Mélange

Pin maritime

Fûtaie dense
Fûtaie claire
Maquis à pin maritime
Régénération

Pin laricio

Fûtaie dense
Fûtaie claire
Mélange

Maquis

Maquis bas
Maquis haut
(Maquis à une essence particulière)

Autre

Aulnaie
Formation remarquable (par l'essence ou par ses dimensions, son âge...)
Plantation forestière
Verger (châtaigneraie à fruit ; oliveraie...)
Fougeraie, zone humide...
Prairie
Zone rocheuse

